



Crédit Mutuel  
Méditerranéen

Lucien Miara,  
Président.

Maurice Zirnelt,  
Directeur général.

service  
communication

Michèle Plaindoux,  
04 91 23 71 04  
michèle.plaindoux@creditmutuel.fr

Fabrice Le Ru,  
04 91 23 74 87  
fabrice.leru@creditmutuel.fr  
lacomcmm@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel

494, avenue du Prado  
13008 Marseille

4 septembre 2018

## Prévenir et lutter contre l'illettrisme Lancement du 14<sup>e</sup> concours

**Depuis près de 30 ans, la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture et le Crédit Mutuel Méditerranéen accompagnent des projets de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Pour encourager des associations œuvrant dans ce domaine, la banque régionale coopérative lance pour la 14<sup>e</sup> année consécutive le concours « prévenir et lutter contre l'illettrisme ».**

Ce concours est ouvert aux associations domiciliées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Languedoc-Roussillon et en Corse.

En 2018, 29 associations ont été candidates (contre 45 en 2017, 72 en 2016, 82 en 2015 et en 2014, 67 en 2013 et 2012, 55 en 2011 et 45 en 2010). Après sélection et décision d'un jury indépendant composé de journalistes et de spécialistes de l'illettrisme, 13 associations (implantées à Alès, Apt, Arles, Berre l'Etang, Grasse, Manosque, Marseille (4 actions), Perpignan et Valbonne) se sont vues attribuer un montant global de 18 000 euros dont 3 000 € alloués par la Fondation du Crédit Mutuel pôle « lecture ».

Pour participer à cette quatorzième édition, il suffit de compléter le dossier de candidature disponible dans toutes les caisses locales du Crédit Mutuel Méditerranéen ou sur demande par courriel à : [lacomcmm@creditmutuel.fr](mailto:lacomcmm@creditmutuel.fr)

### Prévention et lutte contre l'illettrisme

Les spécialistes le soulignent : « On parle d'illettrisme pour les personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante ».

Les actions de prévention de l'illettrisme concernent les enfants et les jeunes (jusqu'à 16 ans). Elles visent aussi à rapprocher de la culture écrite et de la maîtrise des compétences de base les parents qui en sont éloignés afin qu'ils transmettent le goût de lire à leurs enfants et qu'ils les accompagnent dans leur scolarité.

Les actions de lutte contre l'illettrisme concernent les adultes qui ont été scolarisés en France. Elles permettent à chacun d'acquérir ou de réacquérir les compétences de base nécessaires aux actes simples de la vie quotidienne, pour être plus autonome dans sa vie familiale, professionnelle et citoyenne.

La date limite des envois est fixée au **mardi 30 avril 2019**.

Réunion du jury : en **juin 2019** en présence de 13 membres (élus du CMM, bibliothécaires, chefs d'entreprise, journalistes, professeurs, responsables d'associations...).

Remise des chèques : en **septembre 2019**, lors de la dixième édition du « Forum illettrisme », organisée par le Crédit Mutuel Méditerranéen.

Après **Luc Ferry** en 2010, **Patrick Ben Soussan** en 2011, **Catherine Dolto** en 2012, **Pierre Péju** en 2013, **René Frégni** en 2014, **Elisabeth Brami** en 2015, **Dominique Sorrente** en 2016, **Franz-Olivier Giesbert** en 2017 et **Boris Cyrulnik** en 2018, un nouveau parrain interviendra pour valoriser les bonnes pratiques en matière d'illettrisme.

**Le Crédit Mutuel** :  banque différente

Par son statut coopératif, mutualiste et régional, notre banque consacre une partie de ses résultats dans le développement économique local et l'économie sociale et solidaire. Travaillant en synergie, nos caisses locales, via les membres de leurs conseils d'administration (tous bénévoles) et leurs salariés accompagnent les projets locaux.

#### Un engagement sociétal dans l'intérêt de tous

Fidèle aux valeurs fondatrices du Crédit Mutuel (1882), les Caisses Locales de Crédit Mutuel bénéficient - comme tout acteur de l'économie sociale et solidaire - d'un Conseil d'Administration et d'un Conseil de Surveillance. Composée par des sociétaires, cooptés puis élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. « Au Crédit Mutuel, il n'y a pas d'actionnaires mais des sociétaires, qui sont copropriétaires de leur banque et ont ainsi la capacité d'exercer un contrôle sur la gestion de leur Caisse Locale. Vous êtes les bienvenus au Crédit Mutuel : la banque régionale coopérative et mutualiste, différente par nature ». Un nouveau gage de solidité pour les sociétaires de plus en plus nombreux.

**Mémo utile dans le cadre de votre reportage :**

**Fabrice Le Ru**, communication Crédit Mutuel Méditerranéen au 06 60 81 64 24 - [fabrice.leru@creditmutuel.fr](mailto:fabrice.leru@creditmutuel.fr)